

# Etienne-Salomon Reybaz

Autor(en): **Pasche, Ch.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue historique vaudoise**

Band (Jahr): **8 (1900)**

Heft 9

PDF erstellt am: **10.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-9902>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

dant ce tems il a su mériter par sa bonne conduite l'estime de ses chefs, le respect de ses subordonnés et l'amitié de ses camarades.

En foi de quoi nous lui avons délivré le présent pour lui servir et valoir.

Versailles, le neuf février 1828.

*Le Chef de Bataillon :*

O. V. MURALT.

*Pour le Lieutenant-Colonel :*

O. V. MURALT.

*Le Commandant de la Compagnie :*

STOPPANI.

*Commandant le régiment :*

Marquis DE MEILLARDOZ.

Ces vieux papiers jaunis qui dorment en pleines Alpes dans des chalets rustiques, n'ont-ils pas une saveur piquante et ne valait-il pas la peine de les remettre en lumière ? Il suffit de les remuer du doigt pour qu'aussitôt soit évoquée l'histoire si passionnante du commencement du XIX<sup>me</sup> siècle. Ils nous aident aussi à pénétrer mieux la vie des frustes montagnards valaisans ; ceux qui rapportaient de France les pièces que nous venons de communiquer introduisaient des idées nouvelles et des mœurs plus sociables dans cette vallée d'Illiez, dont les habitants solitaires se cachaient jadis, dit-on, à la vue d'un étranger. Sans qu'il y paraisse, à leur insu peut-être, les Gardes Suisses de Champéry sont devenus des agents de civilisation, qui ont contribué pour leur part à transformer et à développer ce coin de pays prospère, où les touristes de toute nationalité trouvent, de nos jours, l'accueil le plus cordial.

Emile COUVREU.

---

## ETIENNE - SALOMON REYBAZ

Aucun des biographes de Etienne-Salomon Reybaz, l'un des collaborateurs de Mirabeau, n'indique le lieu d'origine de la famille Reybaz, qui est mentionnée à Montpreveyres dès 1525.

Cette année-là, messire François de Lutry alias Mayor,

prévôt et chanoine de Lausanne, prieur commendataire perpétuel de Montpreveyres, abergea le moulin de ce lieu à Loys Reybaz. Ce moulin, appelé « le moulin du Creux », fut exploité pendant une longue suite d'années par les descendants de Loys Reybaz, mais la famille augmentant en nombre, un jeune membre dut porter ailleurs l'industrie de la meunerie.

Le trisaïeul de Etienne-Salomon Reybaz, Jean Reybaz, bourgeois de Montpreveyres, quitta ce lieu en 1629 pour acheter le moulin de Rochettaz, près Pully, et en 1634, il devint bourgeois de Belmont sur Lausanne. Le 3<sup>e</sup> mai 1659, son fils Pierre qui lui avait succédé comme meunier à Rochettaz, donna quittance à Jean, Pierre et Guillaume Reybaz, ces deux derniers ses cousins germains, de sa part aux biens paternels, maternels, fraternels et sororinels, meubles et immeubles, réservant toutefois « neuf pieds de terre » de tous carres, pour élargissement de sa communauté, au lieu dit au Cul du Craux. »

Un fils de ce Pierre, meunier à Rochettaz, nommé Pierre-Abraham Reybaz, fut régent à Vevey et acheta la bourgeoisie de cette ville en 1710. Son fils François-Louis, fut le père d'Etienne-Salomon Reybaz qui naquit à Nyon le 5<sup>e</sup> octobre 1737. Il commença probablement ses études à Vevey, où son père fut aussi régent.

Cette branche de la famille Reybaz perdit son droit à la bourgeoisie de Montpreveyres pour ne s'être pas conformée à l'ordonnance baillivale du 12<sup>e</sup> octobre 1758, qui exigeait de chaque bourgeois forain, une cotisation pour la reconstruction du temple de Montpreveyres.

Etienne-Salomon Reybaz revint ensuite à Nyon et de là se rendit à Genève où il fut reçu étudiant à l'Académie en 1761. Il mourut le 23<sup>e</sup> octobre 1804.

Les descendants de Michel Reybaz, frère du trisaïeul d'Etienne-Salomon, vivent actuellement à Montpreveyres.

Montpreveyres s'honore en outre de compter au nombre de ses bourgeois l'historien Jean-Baptiste Plantin (1624-1700), le professeur Jean-Daniel-André Gindroz, auteur de *l'Histoire de l'instruction publique dans le Pays de Vaud* (1787-1857).

*Tiré des archives communales de Montpreveyres  
et des archives de la famille Reybaz, commu-  
niquées au soussigné par Jean Reybaz, syndic.*

CH. PASCHE.

---

## LIVRET

*où sont ténoriséz les Serments des Charge-ayants de la noble  
Bourgeoisie et Paroisse d'Aigle.*

(SUITE ET FIN)

### *Serment des Coupeurs de bois.*

Les Coupeurs de Bois jurent et promettent de couper fidèlement le Bois qui leur sera commis en Charge, et montré ès lieux où le procureur et députéz du Conseil en auront fait vision, sous peyne d'en respondre et de supporter le dommage.

Item devront couper ledit Bois en bonne saison et Lune et à l'advance, afin que le Bois se puisse mattir et eviter le dommage desdits fours, à peyne d'en respondre à leurs depends et d'estre demis de dite Charge comme par-jures.

Finallement revelleront tous Infractaires qu'ils trouveront rompre, couper ou emporter aucun Bois dans les Lieux deffendus tant és Vernes que Basties, le tout en descharge de leur serment.